

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-quarante-cinquième (145^e) assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 12 mars 2025, à 13 h 30, en mode hybride (N-7050 et Zoom).

Recommandation au Conseil académique facultaire du renouvellement de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et du mandat de son titulaire

Résolution CFSPD 2024-2025-962

ATTENDU l'Annexe 4 de la Politique de la recherche et de la création adoptée par le Conseil d'administration le 23 juin 2020 qui régit les Chaires de recherche innovation et les chaires de recherche-crédation;

ATTENDU la confirmation par le SePSI des contributions financières des partenaires exigées par l'Annexe 4 de la Politique de la recherche et de la création pour les cinq prochaines années;

ATTENDU l'importance de la Chaire Raoul-Dandurand (CRD) pour la Faculté de science politique et droit (FSPD) et son effet structurant en matière de recherche, de rayonnement, d'attractivité et de la formation de la relève;

ATTENDU les documents déposés (CV du titulaire et les rapports annuels des cinq dernières années de la CRD);

ATTENDU la pertinence scientifique et sociale des thématiques de recherche;

ATTENDU la qualité et le nombre d'activités menées au cours des cinq dernières années ainsi que la qualité du dossier du titulaire en matière de recherche, de rayonnement et d'encadrement;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Maya Jegen, appuyé par François Audet, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit:

RECOMMANDENT au Sous-comité d'évaluation des unités institutionnelles à vocation de transfert le renouvellement de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques pour un mandat de 5 ans.

RECOMMANDENT au Sous-comité d'évaluation des unités institutionnelles à vocation de transfert le renouvellement de mandat du professeur Frédérick Gagnon à titre de titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand pour un mandat de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 12 mars 2025



Rachel Chagnon
Doyenne